

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

### SÉANCE SPÉCIALE DU 19 NOVEMBRE 2013

Session spéciale du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 19 novembre 2013 à 10 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1  
Monsieur Yvan Tremblay, conseiller du district 2  
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3  
Madame Amanda Hamel, conseillère du district 4  
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5

#### Absence

Madame Sylvie Lapointe, conseillère du district 6

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Emprunt par appel d'offres publics, acceptation d'une offre pour le refinancement de 993 100 \$, règlements d'emprunt 94-2007-A, 112-2008-A et 163-2012.**
- 5) **Emprunt par billets d'un montant total de 993 100 \$, règlements d'emprunt 94-2007-A, 112-2008-A et 163-2012.**
- 6) **Période de questions.**
- 7) **Séance close.**

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2013-11-4556

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3) Période de questions.**

Aucune.

**4) Emprunt par appel d'offres publics, acceptation d'une offre pour le refinancement de 993 100 \$, règlements d'emprunt 94-2007-A, 112-2008-A et 163-2012.**

Résolution 2013-11-4557

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins des Hauts-Boisés pour son emprunt de 993 100 \$ par billets en vertu des règlements d'emprunt numéros 94-2007-A, 112-2008-A et 163-2012, au pair, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

73 200 \$	2,97 %	27 novembre 2014
75 300 \$	2,97 %	27 novembre 2015
77 600 \$	2,97 %	27 novembre 2016
79 600 \$	2,97 %	27 novembre 2017
687 400 \$	2,97 %	27 novembre 2018

QUE les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5) Emprunt par billets d'un montant total de 993 100 \$, règlements d'emprunt 94-2007-A, 112-2008-A et 163-2012.**

Résolution 2013-11-4558

CONSIDÉRANT que, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour le montant indiqué en regard de celui-ci, la Ville de Cookshire-Eaton souhaite emprunter par billets un montant total de 993 100 \$ :

94-2007-A	415 600 \$
112-2008-A	164 000 \$
163-2012	413 500 \$

CONSIDÉRANT qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billets au montant de 993 100 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 94-2007-A, 112-2008-A et 163-2012 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et le directeur général;

QUE les billets soient datés du 27 novembre 2013;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement;

QUE les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2014	73 200 \$
2015	75 300 \$
2016	77 600 \$
2017	79 600 \$
2018	82 200 \$ (à payer en 2018)
2018	605 200 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Ville de Cookshire-Eaton émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 27 novembre 2013), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2014 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 94-2007-A, 112-2008-A et 163-2012, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6) Période de questions.**

Aucune.

**7) Levée de la séance spéciale.**

Résolution 2013-11-4559

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 10 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Noël Landry  
Maire

---

Martin Tremblay  
Directeur général / secrétaire-trésorier